



FICHE D'ALERTE OU DE SIGNAL

Alerte^a

Signal^b

Typologie : 1 (Anses, responsabilité réglementaire) 2 (Anses) 3 (Extérieur)

Date d'émission : 22/10/2013

N° de l'alerte : LSV-Alerte-2013-023

Laboratoire ou autre entité/unité/équipe/LNR/LRUE à l'origine de la fiche : LSV/Unité Entomologie et Plantes invasives/ Equipe Plantes invasives

Objet : Extension localisée mais rapide d'une plante envahissante à impact potentiel sur la santé humaine : *Ambrosia trifida*

1- Agent dangereux/Situation dangereuse

À déclaration officielle Hors déclaration officielle Émergence Zoonose

2- Contexte/Description des données observées

Extension d'*Ambrosia trifida* dans le Sud-Ouest de la France dans les cultures de maïs et de soja et plus récemment dans les tournesols et sorghos. Longtemps considérée comme une adventice fugace (depuis sa première observation en France en 1901), *A. trifida* semble avoir commencé à coloniser les cultures à la fin des années 1990. Elle débute à présent une phase d'extension rapide et peut localement former des peuplements très denses dans les cultures pré-citées.

3- Avis du rédacteur (analyse, pertinence des données, conséquences, recommandations ...) :

Compte tenu de sa taille (jusqu'à 3 m), de sa prolificité (jusqu'à 5000 graines par un pied), et d'une plage de germination-levée très étalée (mars à juin), *A. trifida* est considérée comme une des mauvaises herbes les plus difficiles à gérer et les plus nuisibles dans son aire d'origine (Etats-Unis). Deux pieds sur 10m² suffisent à réduire le rendement de 13% dans le maïs. A l'instar de l'ambrosie à feuilles d'armoises, le pollen de cette espèce est fortement allergène avec une production estimée à 1 milliard de grains par plante en une saison. Un récent bilan fait état d'une trentaine de parcelles envahies, localisées autour de Toulouse, auxquelles s'ajoutent quelques parcelles disséminées sur le territoire (Vaucluse, Ain). Compte tenu de sa distribution localisée, une lutte coordonnée pourrait permettre de contenir voire d'éradiquer cette espèce avant qu'elle ne devienne un problème agricole et sanitaire.

4- Impact

Sanitaire (humain, animal, végétal) Économique Médiatique Environnemental

5- Diffusion (destinataires définis par l'émetteur de l'alerte) : Non Oui Si oui, destinataires:

à l'Anses : DG DSL DER ou DPR Direction Laboratoire Alertes Autre : _____

Tutelle : DGS DGAL DGCCRF DGPR DGT Autres destinataires : _____

6- Informations administratives : Nom et signature du rédacteur de la fiche : Guillaume FRIED

Téléphone : 04.67.02.25.53 Mail : guillaume.fried@anses.fr

Nom et signature du chef d'unité


Philippe REYNAUD
Chef d'unité

Nom et signature du Directeur du laboratoire


Nathalie FRANQUET
Directrice du laboratoire
de la santé des végétaux - Anses

^a Signal suffisamment validé pour lequel, après une première évaluation du risque, il a été considéré qu'il représente avec une probabilité significative une menace pour la santé des populations ou l'environnement, et qui nécessite une réponse adaptée.

^b Toute information attirant l'attention sur un danger potentiel et/ou une information à suivre.